

***République Algérienne Démocratique et Populaire Ministère de
l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique***

Centre Universitaire Abdelhafid Boussouf-Mila

Institut des lettres et des langues étrangères

Département des lettres et langues étrangères- français

Niveau : Master I / SDL

Matière : Lexico-sémantique

Enseignant : Dr. AZZOUZI. Tarek

Semestre : 02

Année académique : 2024 / 2025

Contenu-TD-N° 17: Analyse phonologique et sémantique
 - Concepts fondamentaux et applications

I. La phonologie et les phonèmes

La phonologie constitue le premier domaine linguistique à avoir appliqué les principes de Saussure. Elle vise à établir l’inventaire des phonèmes d’une langue donnée. Pour cela, le phonologue utilise la méthode de la commutation, qui repose sur la confrontation de paires minimales. Par exemple :

- [pyl] / [byl]
- [pul] / [bul]

Ces exemples permettent de démontrer que /p/ et /b/ sont des phonèmes distincts dans la langue française.

Un phonème est défini comme un faisceau de traits distinctifs ou pertinents. Ces traits, qui analysent la substance sonore, ne peuvent pas être réalisés de manière indépendante. Chaque phonème partage certains traits avec d’autres tout en se distinguant par au moins un trait pertinent.

Exemple de traits distinctifs :

Phonème	Sonorité	Labialité	Occlusion
/p/	-	+	+
/b/	+	+	+

II. Les concepts de l’analyse sémique ou componentielle

1. Le sème

Le sème est une unité sémantique comparable à la substance phonologique d’un phonème. Contrairement au morphème, le sème n’a pas de réalisation matérielle. En sémantique, il constitue une unité de base ou un trait distinctif minimal.

Exemple :

Mot	Humain	Mâle	Adulte	Mot
Homme	+	+	+	Homme
Femme	+	-	+	Femme
Garçon	+	+	-	Garçon
Fille	+	-	-	Fille

Ainsi, « humain », « adulte » et « mâle » sont des sèmes.

Analyse de la chaîne sémantique :

- Le mot « chaise » peut être décomposé en plusieurs sèmes :
 1. Meuble pour s'asseoir.
 2. Avec des pieds.
 3. Pour une personne.
 4. Sans accoudoir.

L'ensemble des sèmes qui définissent un mot forme un **sémème**.

Exemple :

- Chaise = [sème 1 + sème 2 + sème 3 + sème 4].
- Le sème « pour s'asseoir » est le **sème supérieur**, appelé **archisémème**.
- Siège est l'**archilexème**, soit la catégorie générique.

2. Classification des sèmes

2.1. Les sèmes génériques et spécifiques

- **Sème générique (classème, archisème ou archisémème) :**

Un sème générique est un trait sémantique commun à plusieurs sémèmes appartenant à une même catégorie sémantique.

- **Sème spécifique (sémantème) :**

Un sème spécifique est un trait distinctif qui permet de différencier les significations des différents mots appartenant à un même ensemble lexical.

Exemple :

Le sens du mot *chaise* se différencie de celui de *fauteuil* par la présence du sème spécifique [avec bras] dans le sémème de *fauteuil*.

2.2. Les sèmes inhérents et afférents

- **Sème inhérent :**

Un sème inhérent fait partie de la définition fondamentale d'un mot, indépendamment du contexte.

- **Sème afférent :**

Un sème afférent est contextuellement créé ou activé. Il est souvent lié au sens figuré ou connoté d'un mot.

Exemple :

- *Blaireau* :
 - Sème inhérent : [animal].
 - Contexte : utilisé pour désigner un instrument de rasage.
- *Dinde* :
 - Sème inhérent : [animal].
 - Sème afférent : [femme stupide] (dans un usage figuré socialement normé).

Théories sémantiques principales :

- **Pour Pottier :**
 - Le sens d'un mot est structuré par :
 1. Un **classème** qui détermine la catégorie générique (exemple : *fauteuil* est un **siège**).
 2. Un **sémantème** qui englobe les traits distinctifs (exemple : [avec bras]).
 3. Un **virtuème**, constitué des sèmes virtuels, qui peuvent être actualisés dans le discours.

Exemple :

Dans la phrase *Il a gagné dans un fauteuil*, le mot *fauteuil* inclut un virtuème lié au confort ou à la facilité (*avec aisance*).

- **Pour Rastier :**
 - Les sèmes sont divisés en :
 - **Inhérents** : présents dans la définition lexicale de base.

- **Afférents** : activés par le contexte.

2.3. Les unités lexicales : sémème, archisémème et archilexème

- **Sémème** :

Le sémème d'un mot est l'ensemble des sèmes qui le caractérisent.

Exemple :

- Le sémème de *homme* : {+humain, +adulte, +mâle}.
- Le sémème de *femme* : {+humain, +adulte, -mâle}.

- **Archisémème** :

L'ensemble des sèmes communs à un groupe de sémèmes.

Exemple :

- L'archisémème de *homme* et *garçon* est {+humain, +mâle}.

- **Archilexème** :

La réalisation lexicale d'un archisémème. Par exemple, *siège* est l'archilexème regroupant *chaise, fauteuil, tabouret*, etc.

- **Taxème** :

Un micro-ensemble lexical de nature paradigmatique partageant une zone commune de signification.

Exemple :

Les noms de sièges constituent un taxème : *chaise, fauteuil, tabouret, canapé, pouf*.

Exemple : analyse des noms de sièges (**Bernard Pottier**)

Traits Sémantiques	Chaise	Fauteuil	Tabouret	Canapé	Pouf
S1 : pour s'asseoir	+	+	+	+	+
S2 : sur pied	+	+	+	+	-
S3 : pour une personne	+	+	+	-	+
S4 : avec dossier	+	+	-	(+)	-
Traits Sémantiques	Chaise	Fauteuil	Tabouret	Canapé	Pouf
S1 : pour s'asseoir	+	+	+	+	+

➤ **Analyse :**

Sémème de *chaise* : {S1 + S2 + S3 + S4 + S6}.

Sémème de *fauteuil* : {S1 + S2 + S3 + S4 + S5 + S6}.

➤ **Remarque :**

Les sèmes spécifiques permettent de distinguer les objets au sein du même taxème.

□ **Éléments bibliographiques**

Dubois, J., Giacomo, M., Guespin, L., Marcellesi, C., Marcellesi, J.-B., & Mével, J.-P. (2001). Dictionnaire de linguistique. Larousse.

Greimas, A. J., & Courtés, J. (1986). *Sémiotique: Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*. Hachette.

Lyons, J. (1995). *Linguistic semantics: An introduction*. Cambridge University Press.

Saussure, F. de. (1916). *Cours de linguistique générale* (Éd. C. Bally & A. Sechehaye, avec la collab. de A. Riedlinger). Payot.

Ullmann, S. (1962). *Semantics: An introduction to the science of meaning*. Basil Blackwell.

Wierzbicka, A. (1996). *Semantics: Primes and universals*. Oxford University Press.